

Le 13 octobre 2025

Assemblée plénière de la Région Normandie

Une assemblée plénière de la Région Normandie s'est tenue lundi 13 octobre 2025 à Rouen sous la présidence d'Hervé Morin. Parmi les sujets à l'ordre du jour, on peut notamment retenir :

Rapport d'activité et de développement durable 2024 de la Région Normandie :

« *Malgré un contexte budgétaire particulièrement contraint, la Région Normandie a tenu son cap en 2024 : celle de faire de la Normandie une région toujours plus attractive et dynamique* » a déclaré Hervé Morin en propos liminaires.

L'éducation et la formation demeurent au cœur de l'action. Près de 270 millions € ont été investis dans les lycées, 74 millions € pour les formations sanitaires et sociales et 118 millions € pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation, soutenant ainsi 300 projets d'avenir.

La politique contractuelle 2023-2027 s'est poursuivie : 26 nouveaux contrats en 2024, représentant plus de 300 projets et 700 millions € d'investissements, avec un soutien régional de 116 millions €.

La transition écologique progresse. 27 millions € ont été consacrés aux énergies et à l'environnement, permettant notamment la rénovation énergétique de 3 273 logements.

Le parc éolien en mer de Fécamp a été mis en service, et le GIEC normand 2 a finalisé ses travaux autour de six thématiques majeures.

Dans le même temps, 125 hectares de friches ont été requalifiés et la préservation des centres-villes reconstruits s'est poursuivie.

Sur le plan économique et industriel, des avancées concrètes confirment la réindustrialisation. La reprise de l'usine métallurgique Manoir de Pîtres par le groupe Parailloy a sauvé 470 emplois, avec un soutien régional de 3,5 millions €.

Dans le domaine stratégique du nucléaire, le projet "Normandie Nucléaire-Nouvelles Compétences" mobilisera 64 millions € d'ici 2028 pour former 5.400 jeunes chaque année à l'horizon 2030.

Par ailleurs, **le développement agricole reste au cœur des préoccupations** avec 379 installations aidées en 2024.

Les transports poursuivent leur mutation : 70 millions € ont été investis pour le nouveau technicentre ferroviaire du Havre et le remplacement des trains vers Paris s'est achevé avec la livraison des rames OMNEO.

En matière de santé, la Région a soutenu le déploiement de medicobus pour lutter contre les déserts médicaux, participé à la rénovation hospitalière dans le cadre du plan Ségur et accompagné l'ouverture de la faculté dentaire de Caen.

2024 fut aussi une année de rayonnement : 2,5 millions de visiteurs ont participé aux commémorations du 80e anniversaire du Débarquement, les Jeux olympiques et paralympiques ont mis en valeur nos infrastructures, le festival Normandie Impressionniste a confirmé notre place sur la scène culturelle mondiale.

« Ces réussites sont le fruit d'une mobilisation collective et s'appuient sur une fierté partagée : 90% des Normands sont fiers de leur région, 93% heureux d'y vivre » a déclaré Hervé Morin.

Axes stratégiques du rapport

Économie

- 46,41 millions € d'aides attribuées à 1 457 entreprises.
- Lancement de Normandie Carbone pour accompagner la décarbonation des entreprises.
- Soutien à l'économie sociale et solidaire (ESS) (1,45 million €), à la recherche et à l'innovation (39 millions € dont 17,5 millions € FEDER).

Formation et insertion

- 270 millions € investis dans les lycées.
- Près de 45 millions € pour l'enseignement supérieur et la vie étudiante.
- Déploiement du Pack numérique lycéen (39 000 ordinateurs par an aux lycéens primo-entrants).
- 208 millions € pour la formation professionnelle, avec un accent sur les publics éloignés de l'emploi.

Transports

- Modernisation du réseau ferroviaire (atelier de maintenance du Havre mis en service en juillet 2024, 27 Regio2N entièrement électriques).
- Développement du réseau Nomad (train, car, vélo).
- Mise en service du premier car rétrofité à l'hydrogène au monde.

Aménagement du territoire

- Adoption du SRADDET modifié.
- 125 ha de friches requalifiés dans le cadre du partenariat avec l'Etablissement public foncier de Normandie
- 26 contrats de territoire signés (700 millions € d'investissements).
- Soutien à la revitalisation urbaine et à la rénovation de logements vacants.

Transition écologique

- 27 millions € mobilisés par la Région et 9,6 millions € de fonds européens.
- 46 projets d'énergies renouvelables soutenus.
- 70 projets de biodiversité dont 39 nouveaux contrats Natura 2000.
- Finalisation des travaux du GIEC normand 2.

Culture, sport et rayonnement

- 127 festivals soutenus, 81 compagnies accompagnées.
- 8,77 millions € pour les équipements sportifs.
- Accueil de délégations olympiques.
- Intégration des enjeux climatiques dans les politiques culturelles et sportives.

Relations internationales et fonds européens

- 825 M€ de fonds européens mobilisables (2021–2027).
- 1 743 nouveaux projets FEADER et 112 nouveaux projets FEAMPA programmés en 2024.
- Dispositif Pass Monde pour la mobilité internationale des jeunes (2,6 millions € d'aides).

Administration régionale

- Démarche de budget vert : 41% des dépenses ont un impact favorable ou très favorable.
- 2e bilan carbone : 316 000 t CO₂e en 2022 (+7% par rapport à 2019), due notamment à la reprise de compétence des trains Intercités et à l'augmentation des investissements dans les lycées.
- Dématérialisation, sobriété numérique, plan de déprécarisation des agents.

Orientations budgétaires 2026

L'année 2024 a confirmé l'entrée des finances régionales dans une phase de resserrement budgétaire, une trajectoire appelée à se durcir sous l'effet d'une contribution renforcée des collectivités à la réduction du déficit public.

Partant de l'hypothèse que les mécanismes et décisions de ponction du même sont du même ordre que ceux de l'an passé, les prélèvements et la baisse des dotations de l'État peuvent être estimés à :

- 5 milliards d'euros pour l'ensemble des collectivités locales.
- 40 millions d'euros pour la Région Normandie.

Pour élaborer ses orientations budgétaires 2026, la Région Normandie a retenu l'hypothèse de travail suivante :

- La reconduction, sur les quatre prochaines années, des mêmes mécanismes de ponction et de baisse de recettes que ceux votés dans la loi de finances 2025.
- On peut estimer dans ce cas que :
 - la baisse annuelle des recettes s'élèvera entre 25 et 30 millions d'euros en moyenne.
 - la perte cumulée sur la période sera d'environ 170 millions d'euros.

Contraintes structurelles :

- Environ 80 % des dépenses de fonctionnement sont incompressibles ou contraintes, ce qui :
 - réduit fortement les marges de manœuvre pour réaliser des économies ;
 - menace potentiellement la capacité d'investissement si des ajustements ne sont pas trouvés.

Malgré le contexte, la Région Normandie reste parmi les plus vertueuses financièrement :

- Son ratio de désendettement est de 4,16 ans (contre une moyenne nationale de 6,8 ans).

Cette bonne santé financière permet de maintenir la stratégie d'investissement ambitieuse de la Région Normandie :

- 600 millions € d'investissements sont prévus en 2026.
- 500 millions € par an seront également prévus entre 2027 et 2029.
- Cet effort est :
 - supérieur de 100 millions € par an en moyenne à celui des anciennes Régions Haute et Basse-Normandie (mandat 2012-2015).
 - supérieur à la moyenne nationale des régions :
 - Entre 2016 et 2024, la Normandie a investi 197 € par habitant (versus 164 € moyenne des Régions métropolitaines hors Corse et IDF).
 - En 2024 : 274 € par habitant, contre :
 - 163 € dans les Hauts-de-France,
 - 166 € en PACA,
 - 171 € en Nouvelle-Aquitaine.

Les collectivités locales contribuent faiblement à la dette publique nationale :

- Sur plus de 1 000 milliards d'euros de dette créés depuis 2017, elles représentent 50 milliards d'euros.

- Leur part dans l'endettement global de la nation reste stable entre 8 et 9 % depuis plusieurs décennies.
- Et sur cette part, seulement 6% correspondent aux collectivités proprement dites (le reste relevant d'autres administrations locales).

Décision Modificative n°1 2025-Budget Principal

Cette décision modificative se traduit en opérations réelles par une baisse des crédits de 15,3 millions €, soit une modification de -0,69% des crédits ouverts de l'exercice.

En fonctionnement :

- Une hausse globale des dépenses de fonctionnement de 14,4 millions € malgré des restitutions de crédits
- La hausse de 14,4 millions € est équilibrée par une progression des recettes de 58,6 millions € :
 - Intégration de la fraction TICPE Grenelle en fonctionnement à hauteur de 33 millions € (loi de finances 2025)
 - Hors TICPE, le surplus de recettes s'élève à 25,6 millions €

L'épargne brute s'améliore de 44,2 millions € pour atteindre 283,2 millions €

INVESTISSEMENT :

- Une diminution globale 29,5 millions € des dépenses, dont 3,2 millions € au titre du remboursement en capital
- L'emprunt d'équilibre est réduit de 49 millions €. Il s'établit à 213,06 millions €

La capacité de désendettement prévisionnelle s'élèverait à 4,93 années, contre 6,13 prévu au budget primitif.

- Ouverture à la concurrence des services ferroviaires normands - Lot Etoile de Rouen :

Le lot « Etoile de Rouen » comprend la desserte et l'exploitation des services suivants :

- Yvetot / Elbeuf ;
- Rouen / Dieppe ;
- Rouen / Amiens ;
- Rouen / Le Havre ;
- Fécamp / Le Havre ;
- Paris / Dieppe (week-end uniquement).

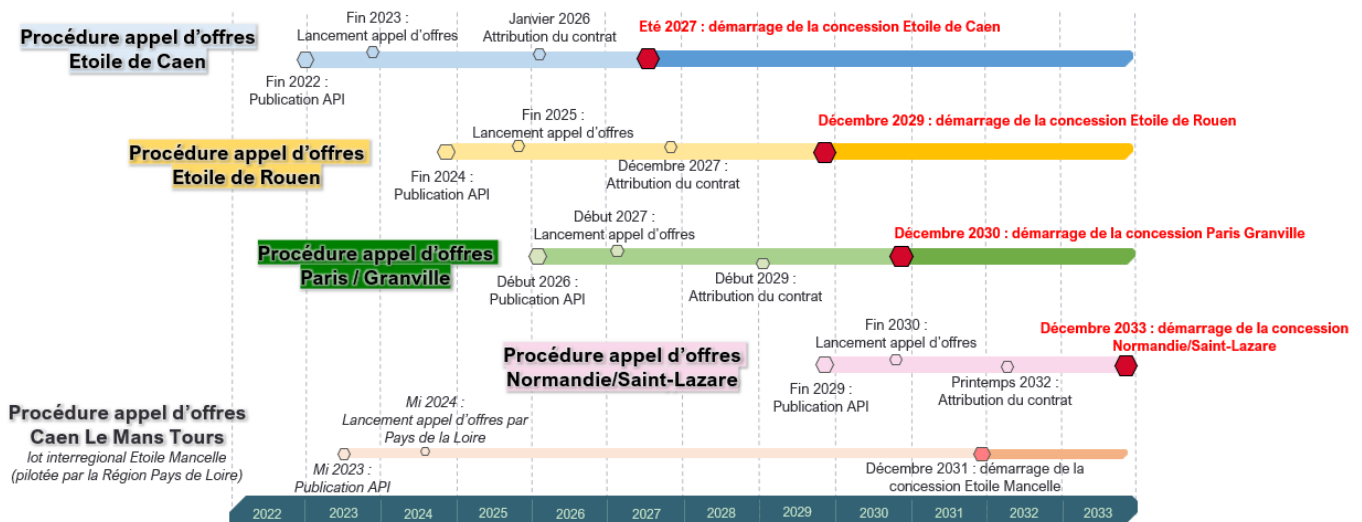
A date, l'ensemble du lot, au démarrage, représente un volume de l'ordre de **2 500 000 tkm (trains.km)**.

Les élus régionaux ont approuvé le principe du recours à une concession de service public pour le lot « Etoile de Rouen », qui apparaît comme le mode de gestion le plus pertinent pour l'exploitation du service public de ce lot. Ils ont également accordé le lancement de l'avis de concession correspondant.

Les renforts d'offre, actuellement en cours d'étude dans le cadre notamment des réflexions préalables au Service Express Réseau Métropolitain de Rouen, seraient amenés à être confiés au futur opérateur du lot Etoile de Rouen.

Procédure de l'appel d'offres de l'Etoile de Rouen :

- Fin 2024 : publication API
- Fin 2025 : lancement de l'appel d'offres
- Décembre 2027 : attribution du contrat
- Décembre 2029 : démarrage de la concession « étoile de Rouen »



Dans le cadre de l'ouverture à la concurrence du lot étoile mancelle qui comprend la ligne Caen – Le Mans – Tours, les élus régionaux ont approuvé la création de la Société publique locale Grand Ouest Ferroviaire, et la participation de la Région au capital. Cette SPL aura vocation à porter principalement l'acquisition de matériel ferroviaire nécessaire à l'exploitation du service de transport ferroviaire régional correspondant au lot de l'Etoile mancelle, ainsi que l'acquisition éventuelle de matériel ferroviaire pour d'autres besoins sur le reste des réseaux des régions concernées, la construction d'un atelier de maintenance dédié à l'exploitation du lot de l'Etoile mancelle, la mise à disposition de ces actifs auprès des entreprises ferroviaires exploitantes, le suivi et le contrôle de leur utilisation par les entreprises concernées.

Contacts presse :

Emmanuelle Tirilly – emmanuelle.tirilly@normandie.fr – 02 31 06 98 85

Laure Wattinne – laure.wattinne@normandie.fr – 06 44 17 55 41